



AVIS DE COURSE

TYPE « REGLES D'INTRODUCTION A LA REGATE »

Challenge Interclubs 2023 Courses 7 et 8

18 et 19 novembre 2023

1. REGLES La régata sera régie par :

- les Règles d'Introduction à la Régate,
- le présent avis de course,
- la fiche course, et ses annexes,
- les règles des classes HN et IRC.

2. ADMISSIBILITE – INSCRIPTION – CATEGORIE DE NAVIGATION-PLACE DE PORT

- 2.1** La régata est ouverte aux bateaux des classes HN et IRC telles que définies dans le règlement du Challenge Interclubs 2022.
- 2.2** Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence compétition FFVoile valide et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs. Les licences journalières sont acceptées accompagnées d'un certificat médical valide. A défaut ils ne feront pas partie de l'équipage.
- 2.3** L'inscription se fera exclusivement par internet : http://nvi-ins.fr/INS_REGATE?CLUB=CNSR.
- 2.4** Les bateaux devront obligatoirement présenter un certificat HN ou IRC en cours de validité.
- 2.5** La liste des bateaux sera affichée une heure avant la mise à disposition.
- 2.6** Catégorie de navigation : moins de 6 milles des côtes.
- 2.7** Les bateaux ayant besoin d'une place dans le port de Saint-Raphaël pour la nuit du samedi au dimanche doivent en faire la demande au CNSR (bernard.detrui@orange.fr) ou 06 08 90 30 95 (amarrage offert par le port Santa Lucia)

3. DROITS A PAYER

Sans objet

4. PROGRAMME - MISE A DISPOSITION-TYPE DE PARCOURS-HEURE LIMITE

Briefing et Premier signal d'attention

- Samedi 18 novembre :**
- 12h30 Briefing par VHF 77
 - 12h55 Premier signal d'avertissement : parcours selon règlement CIC 2022
 - 17h 30 Apéritif au club nautique et résultats de la course 7
- Dimanche 19 novembre:**
- 10h30 Briefing par VHF 77
 - 10h55 premier signal d'avertissement : parcours selon règlement CIC 2022

Les bateaux manquant à finir avant 17h00 les deux jours seront classés DNF.

5. FICHE COURSE

Fiche course et le cahier des parcours seront disponibles quand le bateau aura confirmé son inscription (documents en règle).

6. CLASSEMENT Voir le règlement du Challenge Inter Club 2023.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Club Nautique de Saint Raphaël

26 place du Club Nautique
83700 SAINT RAPHAEL

Tel : 04 94 95 11 66 mail : club@cnsr.fr